

La FNCC a fêté ses 50 ans à SAINT-ETIENNE



Karine Gloanec Maurin présidente de la FNCC entourée de Françoise Gourbeyre maire adjointe à la culture de Saint-Etienne, de Serge Flandin et Florian Salazar-Martin anciens présidents et de Michel Durafour, président fondateur

Les 18 et 19 novembre, la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) a fêté son cinquantième anniversaire à Saint-Etienne. Car c'est à Saint-Etienne qu'elle fût créée en 1960 par son maire, Michel Durafour. Un an après la création du ministère des affaires culturelles, une intuition formidable de Michel Durafour le portait à penser que si la vie culturelle relève de la responsabilité de l'Etat, elle exige aussi l'engagement et l'inventivité des collectivités publiques redoutant le naturel jacobin français ! La vitalité des arts et de la culture est directement corrélée au déploiement de la décentralisation. « **En 1960, Michel Durafour a mis le feu à une mèche qui est devenue volcanique : faire de la culture un service public** », actif et riche partout, au plus près de tous, dit Gérard de Vassal, président d'honneur de la FNCC.

« **Reprendre le sens de notre pays, c'est vouloir être pour tous, ce que nous avons pu porter en nous. Il faut que nous puissions rassembler le plus grand nombre d'œuvres pour le plus grand nombre d'hommes** », disait Malraux en 1964. A Saint-Etienne, le comédien Roland Bouilly a repris ces paroles en prologue de l'anniversaire. Puis, l'historien Pierre Moulinier a donné la pleine mesure de la mise en oeuvre de ce projet par la FNCC en présentant son étude, co éditée par la Fédération et le Comité d'histoire du ministère de la Culture, intitulée **1960/2010, un demi siècle au service de la décentralisation culturelle, la FNCC** en rappelant les faits les plus marquants comme la revendication du 1% du budget pour la culture dès 1969.

La célébration s'est déroulée en présence de Michel Durafour. Le président fondateur de la FNCC a rendu hommage à la persévérance de femmes et des hommes qui ont œuvré au sein de la Fédération. Soucieux des moyens à venir dont disposeront les collectivités pour continuer à donner corps à la décentralisation culturelle dans le cadre de la récente réforme des collectivités territoriales, c'est sur la question des finances qu'il a clôt ces journées où étaient conviés tous les arts – poésie, littérature, danse, musique, cinéma, photographie et arts plastiques, la 7e biennale du Design de Saint-Etienne étant inaugurée à l'issue de cette célébration – : « **Avoir le droit de faire sans en avoir les moyens n'a pas de signification. Il faut que la FNCC s'engage sur la nécessité des financements...** »

A quoi la présidente Karine Gloanec Maurin, répond : « **Nous nous mobilisons déjà, et nous continuerons à nous mobiliser, sur cette contradiction entre volonté de décentralisation et autonomie financière réduite. C'est une promesse que nous pouvons faire à notre fondateur.** »

L'ouvrage "1960/2010 : un demi-siècle au service d'une culture décentralisée, la FNCC" de Pierre MOULINIER, co édition FNCC /Comité d'Histoire du Ministère de la Culture

**Pour plus d'information et pour recevoir cet ouvrage
Contacter la FNCC au 04.77.41.78.71 / 06.07.85.50.84 – contact@fncc.fr**